



Feuillet - 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Membres titulaires	39
Titulaires Présents	26
Suppléants avec vote	2
Pouvoirs	6
Nombre de votants	34
Date de la convocation	20/10/2025
Certifié exécutoire le	27/10/2025
Date d'affichage	03/11/2025
Envoyé en préfecture le	03/11/2025

Le vingt-sept octobre deux mille vingt-cinq à dix-huit heures trente, les membres du conseil communautaire se sont réunis à la salle des fêtes de Treignac, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, Monsieur JENTY Philippe.

TITULAIRES PRESENTS AVEC VOTE : BERNARD Sylvain, BORT Jean-Pierre, BOUCHOT Estelle, BOURDARIAS Sophie, BOURROUX

François, CHABRILLANGES Maurice, CHAMPSEIX Serge, CHEYPE Sandrine, COIGNAC Gérard, COUTURAS Alain, DEGERY Sylvie, GARAIS Daniel, JANICOT Véronique, JENTY Philippe, LACHAUD Sylvie, LELIEVRE Carla, MEUNIER Colette, PETIT Christophe, PEYRAMAURE Pierre, ROME Hélène, ROME Robert, RUAL Bernard, SAVIGNAC Sylvie, SENEJOUX Geneviève, SENEJOUX Philippe, URBAIN Jean-Yves.

SUPPLEANTS PRESENTS AVEC VOTE : BEZEAU Sophie, ENSERGUEIX Jean-François

SUPPLEANTS PRESENTS SANS VOTE : GAGE Pascal, LONGUET Jean-François

EXCUSES : BONNET TENEZE Véronique (donne procuration à DEGERY Sylvie), CHASSEING Daniel (donne procuration à RUAL Bernard), COISSAC Vincent (donne procuration à JANICOT Véronique), JAMILLOUX VERDIER Simone (représentée), JARRIGE Didier (donne procuration à PEYRAMAURE Pierre), LAURENT André (excusé), LE MEUR Marion (donne procuration à JENTY Philippe), PLAS Marcel (représenté), ROUCHEREAU Patrice, TAVERT Gérard, TERRACOL Danielle (donne procuration à BERNARD Sylvain), TER-HEIDE Laurence, VIGROUX SARDENNE Josiane (excusée).

Secrétaire : COIGNAC Gérard.

92-2025 : Attribution du marché Etudes pour l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal

Monsieur le Président présente le résultat de la consultation des bureaux d'études pour l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal.

Les offres ont été jugées selon deux critères : valeur technique et prix.

Conformément au règlement de la consultation, une première analyse des offres a été effectuée et a conduit à un classement provisoire des candidats. Cette analyse a été faite lors de la réunion de la commission d'appel d'offre du 29 septembre 2025.

Les 3 candidats ayant remis les meilleures offres initiales ont été admis à la négociation. Chaque candidat a été convié à un entretien le 06 octobre 2025 et a présenté une nouvelle offre financière à prestation technique identique.

La commission d'appel d'offre s'est réunie le 17 octobre 2025 afin d'effectuer un classement final après une nouvelle analyse des offres prenant en compte les apports obtenus.

La commission d'appel d'offres réunie en date du 17 octobre 2025 a décidé de retenir l'offre du bureau d'étude DEJANTE VRD & Construction SUD-OUEST qui présente toutes les compétences et les moyens techniques pour réaliser ce marché.

Le montant de l'offre s'élève à **196 233,00 € HT** soit **235 479,60 € TTC** avec

Tranche ferme montant HT = 175 653, 00 € montant TTC = 210 783, 60 €

Tranche optionnelle n°1 montant HT = 5 200,00 € montant TTC = 6 240,00 €

Tranche optionnelle n°2 montant HT = 5 200,00 € montant TTC = 6 240,00 €

Tranche optionnelle n°3 montant HT = 2 680,00 € montant TTC = 3 216,00 €

Tranche optionnelle n°4 montant HT = 7 500,00 € montant TTC = 9 000,00 €

Vu la délibération 67-2025 du conseil communautaire en date du 23 juin 2025 autorisant le lancement d'une consultation concernant les études pour l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal.

Vu l'attribution du marché par la CAO en date du 17 octobre 2025 au bureau d'étude DEJANTE VRD & Construction SUD-OUEST,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire à 34 voix pour, 0 contre et 0 abstention :

- valide l'attribution du marché au bureau d'étude DEJANTE VRD & Construction SUD-OUEST,
- autorise le Président à réaliser l'ensemble des démarches nécessaires dont la notification du marché.

Fait à Treignac le 30/10/2025

Le Président, Philippe JENTY

